**Données du portail d’information *Trouver Mon Master* 2019-2020**

Ce jeu de données présente les informations destinées au portail *Trouver Mon Master* (TMM) au titre de l’année universitaire 2019-2020.

Ces informations sont fournies par les établissements accrédités en vue de la délivrance de diplômes nationaux de master (DNM).

Le portail TMM a en effet pour vocation de recenser l’ensemble des DNM existants. Il ne recense ni les autres diplômes conférant grade de master, ni les autres diplômes du deuxième cycle universitaire.

**Producteur :** ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation > département des systèmes d’information et département des formations des cycles master et doctorat

**Période de production des données :** novembre 2018 - mars 2019

**Période concernée par les données :** année universitaire 2019-2020

**Licence :** licence ouverte / Open Licence

**Langue :** français

**Couverture géographique :** France métropolitaine / départements, régions et collectivités d'outre-mer / Nouvelle-Calédonie / Polynésie française / établissements situés à l’étranger dispensant une formation conduisant à un DNM

**Le jeu de données comprend :**

* Tableau 1 : **19** variables et **3 480** enregistrements
* Tableau 2 : **35** variables et **8 752** enregistrements
* Tableau 3 : **23** variables et **10 037** enregistrements

**Téléchargement :**

**Tableau 1** (données relatives aux mentions de master)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom de la variable | Descriptif de la variable | Exemple 1 | Exemple 2 |
| etab\_uai | Code UAI de l’établissement accrédité | 0062126D | 9830445S |
| etab\_nom | Nom officiel (long) de l’établissement accrédité | Université de Dijon | Institut national polytechnique de Toulouse |
| etab\_ad | Adresse de l’établissement accrédité | 38 RUE JOLIOT CURIE | ESPLANADE DE LA PAIX |
| etab\_ad2 | Complément d’adresse de l’établissement accrédité | CAMPUS DE KER LANN | CS 40201 |
| etab\_cp | Code postal de la ville de l’établissement accrédité | 13451 | 98703 |
| etab\_ville | Ville de l’établissement accrédité | NICE | NOUMEA |
| for\_inm | Identifiant navette de la mention (INM) de master | 1800545T | 1601762W |
| for\_dom | Domaine(s) de la mention de master | DROIT, ECONOMIE, GESTION | Autre Domaine |
| for\_intitule | Intitulé de la mention de master | Philosophie | Administration publique |
| for\_type | Mention accréditée ou en cours d’accréditation | diplôme | dossier |
| for\_deb | Année de début de la période d’accréditation | 2013 | 2019 |
| for\_fin | Année de fin de la période d’accréditation | 2019 | 2024 |
| for\_ouverte | Mention ouverte ou non ouverte  | 0 | 1 |
| for\_modalite | Modalités d’enseignement de la mention | Apprentissage | Formation initiale|Formation continue |
| for\_semestre | Semestre auquel la mention est accessible dans l’établissement accrédité | 1er semestre | 3ème semestre |
| for\_cal | Existence d’une capacité d’accueil limitée au 1er semestre | Oui | Non |
| for\_capacite | Capacité d’accueil limitée au 1er semestre | 2 | 1350 |
| for\_lic\_cons | Licences conseillées pour suivre la formation de la mention | Informatique|Mathématiques | Toutes licences |
| annee | Année de la campagne de recueil des informations  | 2019 | 2019 |

**Tableau 2** (données relatives aux parcours de formation de master)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom de la variable | Descriptif de la variable | Exemple 1 | Exemple 2 |
| etab\_uai | Code UAI de l’établissement accrédité | 0062126D | 9830445S |
| etab\_nom | Nom officiel (long) de l’établissement accrédité | Université de Dijon | Institut national polytechnique de Toulouse |
| etab\_ad | Adresse de l’établissement accrédité | 38 RUE JOLIOT CURIE | ESPLANADE DE LA PAIX |
| etab\_ad2 | Complément d’adresse de l’établissement accrédité | CAMPUS DE KER LANN | CS 40201 |
| etab\_cp | Code postal de la ville de l’établissement accrédité | 13451 | 98703 |
| etab\_ville | Ville de l’établissement accrédité | NICE | NOUMEA |
| for\_inm | Identifiant navette de la mention (INM) de master | 1800545T | 1601762W |
| for\_dom | Domaine(s) de la mention de master | DROIT, ECONOMIE, GESTION | Autre Domaine |
| for\_intitule | Intitulé de la mention de master | Philosophie | Administration publique |
| for\_type | Mention accréditée ou en cours d’accréditation | diplôme | dossier |
| for\_deb | Année de début de la période d’accréditation | 2013 | 2019 |
| for\_fin | Année de fin de la période d’accréditation | 2019 | 2024 |
| for\_ouverte | Mention ouverte ou non ouverte | 0 | 1 |
| for\_modalite | Modalités d’enseignement de la mention | Apprentissage | Formation initiale|Formation continue |
| for\_semestre | Semestre auquel la mention est accessible dans l’établissement accrédité | 1er semestre | 3ème semestre |
| for\_cal | Existence d’une capacité d’accueil limitée au 1er semestre | Oui | Non |
| for\_capacite | Capacité d’accueil limitée au 1er semestre | 2 | 1350 |
| parc\_inmp | Identifiant Navette Mention Parcours (INMP) | 1800545-04T | 1601762-07Y |
| parc\_intitule | Intitulé du parcours | Contemporary Philosophy | Droit de l'action administrative |
| parc\_ouvert | Parcours ouvert ou non ouvert | 0 | 1 |
| parc\_modalite | Modalités d’enseignement du parcours | Apprentissage | Formation initiale|Formation continue |
| parc\_semestre | Semestre auquel le parcours est accessible dans l’établissement accrédité | 1er semestre | 3ème semestre |
| recrutement\_s1\_debut | Date d’ouverture de la campagne de recrutement en premier semestre de master | 01/11/2018 | 04/03/2109 |
| recrutement\_s1\_fin | Date de clôture de la campagne de recrutement en premier semestre de master | 11/01/2019 | 15/12/2019 |
| recrutement\_s3\_debut | Date d’ouverture de la campagne de recrutement en troisième semestre de master | 15/01/2019 | 10/07/2019 |
| recrutement\_s3\_fin | Date de clôture de la campagne de recrutement en troisième semestre de master | 25/04/2019 | 10/09/2019 |
| for\_lic\_cons | Licences conseillées pour suivre les enseignements dans la mention | Informatique|Mathématiques | Toutes licences |
| parc\_lic\_conseille | Licences conseillées pour suivre les enseignements dans le parcours | Informatique|Mathématiques | Toutes licences |
| for\_candidature  | Modalités de candidature en premier semestre de master | Entretien | Concours|Dossier |
| for\_lien\_fiche | URL de la fiche relative à la mention sur le site internet de l’établissement | https://iae.u-picardie.fr/formations/ | https://formation.univ-pau.fr/m-gestion-daf |
| for\_mc\_disciplinaire | Mots-clés disciplinaires associés à la formation | Musique | Gestion et administration | Finance, banque et assurances |
| for\_mc\_sectoriel | Mots-clés sectoriels associés à la formation | Enseignement | Activités extra-territoriales | Activités de services administratifs et de soutien |
| for\_mc\_metier | Mots-clés métiers associés à la formation | Avocats | Chercheurs de la recherche publique | Cadres de l'intervention socio-éducative |
| conv\_prive | Informations relatives à l’établissement privé d’enseignement supérieur avec lequel une convention est signée | Institut catholique de Lyon|UCLY|10, place des archives|69002|LYON|0691506M | Institut catholique de Lille|ICL|60 bd Vauban|59016|LILLE|0590344D |
| annee | Année de la campagne de recueil des informations | 2019 | 2019 |

**Tableau 3** (données relatives aux lieux de formation)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom de la variable | Descriptif de la variable | Exemple 1 | Exemple 2 |
| lieu\_for | Nom du site où est dispensée la formation | Campus de Bayonne | UFR Sciences Humaines |
| lieu\_for\_ad | Adresse du site de formation | 65, rue de Saint-Brieuc | CAMPUS CENTRE VILLE |
| lieu\_for\_ad2 | Complément d’adresse du site de formation | CS 84215 | BP R4 |
| lieu\_for\_ad3 | Suite du complément d’adresse du site de formation | CS 60013 | BP 20199 |
| lieu\_for\_cp | Code postal de la ville du site de formation | 18022 | 98851 |
| lieu\_for\_ville | Ville du site de formation | MULHOUSE | LOME TOGO |
| lieu\_for\_geo | Coordonnées géographiques du site de formation | 47.730137, 7.3099416 | 49.035222, 1.1798330 |
| etab\_uai | Code UAI de l’établissement accrédité | 0062126D | 9830445S |
| etab\_nom | Nom officiel (long) de l’établissement accrédité | Université de Dijon | Institut national polytechnique de Toulouse |
| etab\_ad | Adresse de l’établissement accrédité | 38 RUE JOLIOT CURIE | ESPLANADE DE LA PAIX |
| etab\_ad2 | Complément d’adresse de l’établissement accrédité | CAMPUS DE KER LANN | CS 40201 |
| etab\_cp | Code postal de la ville de l’établissement accrédité | 13451 | 98703 |
| etab\_ville | Ville de l’établissement accrédité | NICE | NOUMEA |
| for\_inm | Identifiant navette de la mention (INM) de master | 1800545T | 1601762W |
| for\_intitule | Intitulé de la mention de master | Philosophie | Administration publique |
| for\_ouverte | Mention ouverte ou non ouverte | 0 | 1 |
| for\_modalite | Modalités d’enseignement de la mention | Apprentissage | Formation initiale|Formation continue |
| parc\_inmp | Identifiant Navette Mention Parcours (INMP) | 1800545-04T | 1601762-07Y |
| parc\_intitule | Intitulé du parcours | Contemporary Philosophy | Droit de l'action administrative |
| parc\_ouvert | Parcours ouvert ou non ouvert | 0 | 1 |
| parc\_modalite | Modalités d’enseignement du parcours | Apprentissage | Formation initiale|Formation continue |
| conv\_prive | Informations relatives à l’établissement privé d’enseignement supérieur avec lequel une convention est signée | Institut catholique de Lyon|UCLY|10, place des archives|69002|LYON|0691506M | Institut catholique de Lille|ICL|60 bd Vauban|59016|LILLE|0590344D |
| annee | Année de la campagne de recueil des informations | 2019 | 2019 |

**Informations complémentaires**

* **Domaine, mention et parcours**

***Variables concernées : for\_dom, for\_intitule, parc\_intitule***

Les établissements définissent une offre de formation de master structurée en domaines, en mentions et, le cas échéant, en parcours de formation, de manière à assurer la lisibilité de cette offre pour les étudiants, les partenaires socioprofessionnels et le monde scientifique, en France comme à l'étranger.

Les domaines sont les suivants :

* Arts, lettres, langues
* Droit, économie, gestion
* Sciences humaines et sociales
* Sciences, technologies, santé

Il est à noter qu’une même formation peut relever de plusieurs de ces domaines.

Par ailleurs, il existe des domaines dérogeant à cette nomenclature afin de traduire une stratégie spécifique en matière d'offre de formation au sein d'un établissement (par exemple « Sciences de la mer et du littoral »).

La mention est le niveau de référence principal pour la définition des DNM.

Les mentions comprennent, d'une part, des mentions fixées nationalement (actuellement au nombre de 252) et, d'autre part, des mentions spécifiques liées aux objectifs pédagogiques, scientifiques ou socioprofessionnels particuliers d'un établissement ou à des formations conduites en partenariat international.

Au sein des mentions, les établissements organisent, sous leur propre responsabilité, différents parcours de formation (ou parcours-types, ou parcours) dont ils fixent la dénomination. Ces parcours précisent les connaissances et compétences qui constituent les caractéristiques d’un DNM donné.

* **Accréditation**

***Variables concernées : for\_type, for\_deb, for\_fin***

Ce jeu de données concerne les DNM, qui font l’objet d’une accréditation.

La procédure d'accréditation d’un établissement d'enseignement supérieur repose sur l’évaluation par le HCERES (Haut Conseil de l’Évaluation de la Recherche et de l’Enseignement Supérieur) d’un dossier comprenant des éléments relatifs à chaque DNM, ainsi que des éléments liés à la stratégie globale de l’établissement en matière de formation. Elle porte sur les mentions proposées par l’établissement, et non sur les parcours.

Cette procédure se traduit par un arrêté d’accréditation, auquel est annexée la liste des DNM que l'établissement d'enseignement supérieur est autorisé à délivrer, seul ou en partenariat avec un ou plusieurs autres établissements – dans ce second cas, on parle de co-accréditation.

Pour les établissements qui bénéficient d’un contrat avec le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, cette procédure s’inscrit dans le processus plus large de la contractualisation, l’accréditation étant accordée à un établissement pour la durée du contrat quinquennal qui le lie à l’État. Cette contractualisation s'opère suivant cinq vagues à raison d’une vague par année, chacune d’entre elles concernant une partie seulement des établissements d’enseignement supérieur.

Si, au moment de la collecte des informations destinées au portail TMM, une mention de master fait l’objet d’une accréditation, alors la valeur de sa variable *for\_type* est « diplôme ». La valeur de sa variable *for\_deb* correspond à l’année de la première rentrée universitaire au titre de laquelle ce DNM fait l’objet d’une accréditation. La valeur de sa variable *for\_fin* correspond à l’année de la dernière rentrée universitaire au titre de laquelle ce DNM fait l’objet d’une accréditation.

Si, au moment de la collecte des informations destinées au portail TMM, une mention de master appartient à une offre de formation concernée par la vague d’accréditation en cours, alors la valeur de sa variable *for\_type* est « dossier ». La valeur de sa variable *for\_deb* correspond à l’année de la première rentrée universitaire au titre de laquelle ce DNM fera l’objet d’une accréditation, si toutefois celle-ci est accordée à l’établissement. Sa variable *for\_fin* est vide.

Il est à noter que les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE)[[1]](#footnote-1) font l’objet d’une procédure d’accréditation spécifique. Cela explique pourquoi les mentions de master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) de l’établissement dont l’ESPE est une composante peuvent voir les valeurs de leurs variables *for\_type, for\_deb* et *for\_fin* différer de celles des autres mentions présentes dans l’offre de cet établissement. Cela vaut également pour les mentions de master MEEF des établissements partenaires de l’ESPE.

* **INM et INMP**

***Variables concernées : for\_inm, parc\_inmp***

Chaque mention de master faisant l’objet d’une accréditation est dotée d’un INM (Identifiant Navette de la Mention) permettant de l’identifier. Cet INM, composé de 8 caractères, est structuré de la manière suivante :

* Année de première accréditation référencée dans nos bases, sur 2 chiffres
* Numéro d’ordre sur cinq chiffres
* Lettre de vérification

Il est à noter qu’une mention de master faisant l’objet d’une co-accréditation entre plusieurs établissements est dotée d’un seul INM.

Au sein d’une mention, chaque parcours est doté d’un INMP (Identifiant Navette Mention Parcours). Cet INMP, composé de onze caractères, est structuré de la manière suivante :

* Les 7 chiffres de l’INM de la mention
* Tiret
* Numéro d’ordre sur 2 chiffres
* Lettre de vérification

Dans le cas d’une mention de master faisant l’objet d’une co-accréditation entre plusieurs établissements, les parcours de cette mention, dispensés par chacun des établissements, sont dotés d’INMP distincts d’un établissement à l’autre.

* **Formations ouvertes ou non ouvertes**

***Variables concernées : for\_ouverte, parc\_ouvert***

Un établissement accrédité en vue de la délivrance d’un DNM peut ne pas dispenser tout au long de la période de son accréditation les enseignements conduisant à l’obtention de celui-ci. Lorsque ces enseignements ne sont pas dispensés, la mention concernée est alors non ouverte dans l’établissement et la valeur de la variable *for\_ouverte* est « 0 » (lorsque la mention est ouverte, la valeur de cette variable est « 1 »).

De même, lorsqu’un parcours ne donne lieu à aucun enseignement, il est non ouvert et la valeur de la variable *parc\_ouvert* est « 0 » (lorsque le parcours est ouvert, la valeur de cette variable est « 1 »).

* **Nom des établissements**

***Variables concernées : etab\_nom, lieu\_for***

Les établissements d’enseignement supérieur sont dotés d’un nom officiel long, d’un nom officiel court et, parfois, d’un nom d’usage.

Ce jeu de données désigne par leur nom officiel long (variable *etab\_nom*) les établissements accrédités (ou co-accrédités) en vue de la délivrance de DNM. Il se peut toutefois que ce nom diffère de celui qui est affiché sur le portail TMM. En effet, si l’établissement indique son nom d’usage durant la phase de recueil des informations, c’est celui-ci qui est affiché sur le portail.

Le nom de l’établissement accrédité est à distinguer du nom du site (variable *lieu\_for*) qui, lui, désigne le lieu géographique où sont dispensés les enseignements. Ainsi, la même mention de master « Sciences du vivant » peut se voir associée à la fois à l’établissement accrédité « Communauté d'universités et établissements Université de Recherche Paris Sciences et Lettres - PSL Research University »[[2]](#footnote-2) (valeur de la variable *etab\_nom*) et aux sites « ECOLE NORMALE SUPERIEURE (ENS) » ou « École Pratique des Hautes Études » (valeurs de la variable *lieu\_for*).

Il est à noter que lorsqu’un établissement n’a pas associé de site spécifique à une formation donnée, celle-ci n’apparaît pas dans le Tableau 3 (données relatives aux lieux de formation).

* **Code UAI**

***Variable concernée : etab\_uai***

Chaque établissement d’enseignement (école, collège, lycée, centre de formation d’apprentis, établissement d’enseignement supérieur), public ou privé, est identifié grâce à un code unique, appelé code UAI (Unité Administrative Immatriculée). Le code UAI est composé de 7 chiffres et d’une lettre.

* **Licences conseillées**

***Variables concernées : for\_lic\_cons, parc\_lic\_conseille***

Les mentions de licence conseillées correspondent aux diplômes nationaux de licence dont il est souhaitable que les étudiants soient titulaires pour suivre avec succès les enseignements d’une formation de master donnée.

Dans ce jeu de données, elles appartiennent à la nomenclature des 49 mentions de licence fixée nationalement.

Il est à noter que, sur le portail TMM, les correspondances entre mentions de master et mentions de licence conseillées sont établies par les établissements et diffèrent dès lors de celles qui sont listées dans l’annexe de l’arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master.

Lors de la campagne de recueil des informations destinées au portail TMM, les établissements indiquent des licences conseillées :

* pour chaque mention ne proposant pas de parcours ;
* pour chaque parcours si la mention propose un ou plusieurs parcours , car les licences conseillées peuvent varier d’un parcours à l’autre au sein d’une même mention (ainsi de la mention « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré », dont le parcours « Education Physique et Sportive (EPS) » peut être associé à la mention de licence « Sciences et techniques des activités physiques et sportives » et le parcours « Langues vivantes : Anglais » à la mention de licence « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » ) ;
* pour la mention et/ou pour les parcours dans le cas des formations dites « en Y » (c’est-à-dire ne proposant pas de parcours durant la première année de master mais en proposant durant la seconde), car les licences conseillées en première année peuvent alors être plus nombreuses que les licences conseillées pour tel parcours de seconde année, plus spécialisé (ainsi de la mention « Physique appliquée et ingénierie physique », dont les cinq licences conseillées pour la première année (valeurs associées à la variable *for\_lic\_cons)* peuvent être « Mécanique », « Physique », « Sciences pour l’ingénieur », « Physique, Chimie » et « Sciences et technologies », et les trois licences conseillées pour le parcours « Mécanique, matériaux et procédés avancés » peuvent être « Mécanique », « Sciences pour l’ingénieur » et « Sciences et technologies (valeurs associées à la variable *parc\_lic\_conseille*)).
* **Modalités d’enseignement**

***Variables concernées : for\_modalite, parc\_modalite***

Les enseignements dispensés dans une mention (variable *for\_modalite*) ou dans un parcours (variable *parc\_modalite*) peuvent relever, outre de la formation initiale :

* de la formation continue (formation suivie par des personnes ayant terminé leurs études initiales) ;
* de l’alternance (système de formation consistant à alterner des périodes d’enseignement théorique dans un établissement de formation et des périodes de mise en pratique professionnelle) ;
* de l’apprentissage (cas particulier de formation en alternance, dans lequel l’étudiant a le statut de salarié) ;
* de la formation à distance ;
* de la formation hybride (formation combinant enseignements en présentiel et enseignements à distance).
* **Semestre auquel la formation est accessible dans l’établissement**

***Variables concernées : for\_semestre, parc\_semestre***

Le cursus conduisant à l’obtention d’un DNM a une durée de quatre semestres.

Généralement, les établissements proposent donc une formation complète de quatre semestres et la valeur de la variable *for\_semestre*, qui indique à quel semestre la formation est accessible dans l’établissement, est « 1er semestre ».

Il arrive toutefois qu’une mention ne soit accessible dans un établissement qu’à partir du troisième semestre (dans cette situation, la valeur de la variable *for\_semestre* est « 3ème semestre »). C’est notamment le cas de certaines mentions co-accréditées entre une université et une école d’ingénieur : la formation est accessible dans l’université dès la première année, mais seulement en seconde année dans l’école d’ingénieur.

Au sein d’une mention accessible dès le premier semestre, plusieurs architectures de formation sont possibles. Si tous les parcours débutent au premier semestre, on parle ainsi d’architecture « tubulaire » ou « en silos », si tous les parcours débutent au troisième semestre on parle d’architecture « en Y » ou « en râteau », si certains parcours débutent au premier semestre et d’autres au troisième, on parle d’architecture « en X ». Dans ces différentes situations, la variable *parc\_semestre* prend la valeur « 1er semestre » ou « 3ème semestre » selon que le parcours concerné débute à compter de la première ou de la deuxième année de master.

Au sein d’une mention accessible au 3ème semestre, les parcours débutent tous, par définition, au troisième semestre et la variable *parc\_semestre* prend donc la valeur « 3ème semestre ».

* **Processus de recrutement à l’entrée en master**

***Variables concernées : for\_cal, for\_capacite, for\_candidature, recrutement\_s1\_debut, recrutement\_s1\_fin, recrutement\_s3\_debut, recrutement\_s3\_fin***

L’article L612-6 du code de l’éducation prévoit que les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année des formations conduisant à l’obtention d’un DNM. Dans ce jeu de données, la valeur de la variable *for\_capacite* correspond à cette capacité d’accueil limitée (CAL) au premier semestre fixée par le conseil d’administration de l’établissement, c’est-à-dire au nombre d’étudiants pouvant être admis en première année d’une mention de master donnée. Il est à noter que dans le cas d’une mention faisant l’objet d’une co-accréditation, et donc dotée du même INM dans les différents établissements co-accrédités, les établissements concernés peuvent avoir tous indiqué la CAL totale, ou au contraire avoir réparti cette CAL totale entre eux.

L'admission en première année d’une formation conduisant à un DNM fait dès lors l’objet d’un processus de recrutement. La valeur de la variable *for\_candidature* correspond aux modalités de recrutement des étudiants dans la formation concernée (examen du dossier du candidat, entretien, succès à un examen ou à un concours). Les valeurs des variables *recrutement\_s1\_debut* et *recrutement\_s1\_fin* correspondent respectivement à la date d’ouverture et à la date de clôture de la campagne de recrutement à l’entrée du premier semestre de la formation.

Les établissements fournissent ces trois informations :

* pour chaque mention ne proposant pas de parcours ;
* pour chaque parcours si la mention en propose ;
* pour la mention et/ou pour les parcours dans le cas des formations dites « en Y ».

Cette situation, dans laquelle est fixée une CAL au 1er semestre, représente la norme. Elle se traduit par la valeur « Oui » de la variable *for\_cal*.

Il se peut toutefois qu’aucune CAL ne soit fixée à l’entrée en première année d’une formation conduisant à un DNM. Cette situation est traduite par la valeur « Non » de la variable *for\_cal* et recouvre deux cas de figure distincts :

* celui d’une mention pour laquelle l’établissement ne recourt à un processus de recrutement à aucun stade du cursus de master ;
* celui d’une mention relevant du régime dit dérogatoire. Ce régime, prévu à l’article L612-6-1 du code de l’éducation, permet que certaines formations conduisant au DNM fassent l’objet d’un processus de recrutement à l’entrée en seconde année (3ème semestre) et non à l’entrée en première année (1er semestre) , la liste des mentions concernées étant fixée annuellement par décret. Dans ce cas, les valeurs des variables *recrutement\_s3\_debut* et *recrutement\_s3\_fin* correspondent respectivement à la date d’ouverture et à la date de clôture de la campagne de recrutement à l’entrée en deuxième année, c’est-à-dire au troisième semestre de la formation.

Enfin, la valeur « Sans objet » de la variable *for\_cal* correspond à la situation d’une mention accessible au troisième semestre dans l’établissement (voir supra : « Semestre auquel la formation est accessible dans l’établissement ») et pour laquelle la question d’une CAL au premier semestre ne se pose donc pas.

* **Conventions avec des établissements privés d’enseignement supérieur**

***Variable concernée : conv\_prive***

Les établissements d’enseignement supérieur privé (notamment les instituts catholiques) ne délivrent pas de DNM et leurs diplômes propres ne se voient pas octroyer le grade de master. Ces établissements signent donc des conventions avec des établissements publics d’enseignement supérieur, afin que leurs étudiants puissent se voir délivrer un DNM.

Généralement, ces conventions concernent un parcours et non une mention.

Lorsqu’une convention existe, la variable *conv\_prive* contient plusieurs informations sur l’établissement d’enseignement supérieur privé, séparées par le caractère « | » (barre verticale). Ces informations sont, dans l’ordre de leur apparition :

* Nom de l’établissement
* Acronyme de l’établissement
* Adresse de l’établissement
* Code postal de la ville de l’établissement
* Ville de l’établissement
* Numéro UAI de l’établissement
* **Mots-clés**

***Variables concernées : for\_mc\_disciplinaire, for\_mc\_sectoriel, for\_mc\_metier***

Dans ce jeu de données, les formations peuvent être associées à des mots-clés. Ceux-ci sont indiqués :

* au niveau de la mention lorsque celle-ci ne propose pas de parcours ;
* au niveau des parcours s’il en existe.

Ces mots-clés sont fournis par les établissements afin de faciliter les recherches de formations par les utilisateurs du portail TMM.

Les établissements peuvent les choisir au sein de trois référentiels :

* Un référentiel de mots-clés « disciplinaires » (variable *for\_mc\_disciplinaire*), recensant les divers domaines susceptibles de donner lieu à un enseignement. Il se fonde sur la colonne « Domaine détaillé » de la *Classification Internationale Type de l’Éducation* (CITE) de 2013, élaborée par l’Institut des statistiques de l’UNESCO, ainsi que sur le *Thésaurus disciplines* de l’ONISEP.
* Un référentiel de mots-clés « sectoriels » (variable *for\_mc\_sectoriel*), recensant les activités économiques productives susceptibles d’être associées à des formations de master. Il se fonde sur le niveau 1 (liste des sections) de la *Nomenclature d’Activités Française* (NAF) élaborée par l’INSEE en 2008.
* Un référentiel de mots-clés « métiers » (variable *for\_mc\_metier*), recensant les emplois susceptibles d’être proposés aux titulaires d’un DNM. Il se fonde sur le niveau 3 du *Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois* (ROME) élaboré par Pôle Emploi en 2016, ainsi que sur la *Famille des métiers de l’internet* établie par le ministère de l’Économie, de l’Industrie et du Numérique.
* **Année de la campagne de recueil des informations**

***Variable concernée : annee***

La campagne annuelle de recueil des informations destinées au portail TMM se déroule de novembre à mars environ, avec une mise en ligne progressive des données à partir du mois de février. En effet, la finalité première du portail est d’éclairer les étudiants de troisième année de licence sur l’offre de master proposée à la rentrée suivante, et il est donc nécessaire que les données recueillies soient affichées sur le portail avant le début de la plupart des campagnes de recrutement.

La valeur de la variable *annee* est l’année de cette rentrée. Ainsi, lorsque cette valeur est « 2019 », cela signifie que les données concernées ont été recueillies entre novembre 2018 et mars 2019, et qu’elles concernent donc l’année universitaire 2019-2020.

* **Variables à valeurs multiples**

***Variables concernées :***

***Tableau 1 : for\_modalite, for\_lic\_cons***

***Tableau 2 : for\_modalite, parc\_modalite, for\_lic\_cons, parc\_lic\_conseille, for\_candidature, for\_mc\_disciplinaire, for\_mc\_sectoriel, for\_mc\_metier***

***Tableau 3 : for\_modalite, parc\_modalite***

Lorsqu’une variable peut prendre plusieurs valeurs, celles-ci sont séparées par le caractère « | » (barre verticale).

1. Désormais INSPE (Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l’Éducation) [↑](#footnote-ref-1)
2. Désormais établissement expérimental Université Paris sciences lettres (Université PSL) [↑](#footnote-ref-2)